

Formation par apprentissage

LICENCE PROFESSIONNELLE

Études et Projets Aménagements Paysagers (LP EPAP) conception, gestion, entretien



Formation diplômante

Niveau 6 - Bac +3/+4 - RNCP 30086

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



1 année, 2 semestres
Nombre d'heures de formation à l'université :
450h (cours hors projet tuteuré)
Nombre d'heures de Projet tuteuré : 150h
Nombre d'heures/semaines de formation en entreprise :
34 semaines (alternant)



Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise :
8 000 € à 8 367€ (Montants maximaux annuels)

Aucun coût de formation pour l'apprenti

EPI (équipements de protection individuelle) **NON** pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...) à fournir par l'employeur pour toutes visites et TP. Mobilité demandée, Besoin d'un ordinateur portable personnel capable de supporter pack office et logiciels de CAO/DAO

Objectifs de la formation

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des cadres intermédiaires entre techniciens et ingénieurs avec une double compétence : une dimension technique approfondie et une dimension gestion/management, afin d'occuper des postes tant dans la conception d'aménagements paysagers que dans la gestion de ces aménagements.

Processus d'admission

Informations sur <http://iut.univ-lyon1.fr>
Inscriptions sur :
<https://ecandidat.univ-lyon1.fr/#!accueilView>

La sélection se fait sur dossier complété par un entretien individuel de motivation.

Lors de cet entretien (physique ou visio), le ou la candidate devra présenter son projet professionnel ainsi que les démarches déjà entreprises pour trouver une entreprise d'accueil correspondant à son projet.
- Pour les candidats retenus, les coordinateur-riche-s de la formation pourront proposer des entreprises d'accueil en fonction de l'adéquation avec leur projet professionnel.
- L'étudiant n'est définitivement admis qu'après signature

du contrat entre l'entreprise et l'IUT Lyon 1 (au plus tard à la date de démarrage de la formation), dans la limite des places disponibles.

Public - Prérequis

La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>).

Cette formation s'adresse à des :

- étudiants issus de formations de 1er cycle (BTS, DUT, licence L2) dans les domaines de l'aménagement paysager et autres formations type génie civil, biologie.
- Salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) ou d'un plan de formation, ou un contrat de professionnalisation adulte destiné aux demandeurs d'emploi.
- Possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience.

Les prérequis sont :

- Être titulaire ou en cours d'acquisition au moment de sa candidature d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2).
- Besoin d'un ordinateur portable personnel capable de supporter pack office et logiciels de CAO/DAO

Contenu de la formation

- UE1 : Gestion appliquée aux organisation de l'aménagement paysager - 65 h
- UE2 : Management - 87 h
- UE3 : Gestion des projets - 175 h
- UE4 : Environnement réglementaire, juridique et méthodes de mise en oeuvres - 98 h
- UE5 : Projet tutoré - 150 h
- UE6 : Mission en milieu professionnel



Modalités d'adaptation du parcours

Il n'existe pas de système d'équivalence ou de passerelle avec un ou des blocs de compétences déjà acquis par le candidat.

Une remise à niveau pourra être mise en place en lien avec les filières du paysage.

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC.

Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Les + de la formation

- Projet tuteuré amenant à être en lien avec de nombreux partenaires et prestataires
- Travail de groupes proposant des réponses à une problématique réelle d'une entreprise

Métiers préparés

- Assistant/Collaborateur du paysagiste concepteur
- Dessinateur projeteur paysagiste
- Assistant au Chargé d'Études
- Assistant au Chargé de projets
- Dessinateur paysagiste
- Assistant en Bureau d'Études
- Assistant en Bureau d'Études Espaces Verts
- Collaborateur d'Architecte
- Opérateur DAO
- Chargé de mission animation et valorisation du patrimoine paysager

Poursuite d'études

- Possibilité d'accès aux formations de niveau 7 (BAC +5) : Master, Écoles d'ingénieurs, et autres formations courtes diplômantes (CS)
- En partenariat avec l'IRIIG, le CFPH vous propose :
- Master of Science Paysage, Environnement & Innovation (MPEI)
- Autres licences en 1 an :
- Licence Pro MCTAP
 - Licence Pro NaVil

Université LYON 1

iut.lp.epap@univ-lyon1.fr

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web

